

Le 14 janvier 2013

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomsonpouliot.com

PAR SDE ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET : Demande de modifier les tarifs d'emmagasiner de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1^{er} mai 2013
Dossier de la Régie : R-3807-2012
Notre dossier : 127824.0002

—
Chère consoeur,

Suite à la vôtre du 10 janvier 2013, nous vous transmettons les informations demandées relativement à la planification de l'audience dans le dossier mentionné en titre.

Nous prévoyons que la preuve d'Intragaz sera d'une durée approximative de quatre (4) heures. Elle sera présentée par les cinq (5) panels suivants :

Panel composé de Messieurs Rock Marois, Émile Guilbert et du Docteur J. Stephen Gaske

- 1) Présentation sommaire de la demande tarifaire (45 minutes).
- 2) Présentation sommaire sur les principes réglementaires reconnus qui sont applicables à l'établissement de tarifs justes et raisonnables (35 minutes).

Panel composé de Messieurs Rock Marois, Émile Guilbert, Steve Huitema et Frank Sorensen

- 1) Présentation sommaire de la preuve relative à l'utilité des actifs pour l'exploitation des sites d'emmagasiner aux fins de l'établissement de la base de tarification (30 minutes).

Panel composé de Messieurs Rock Marois, Émile Guilbert et Larry Kennedy

- 1) Présentation sommaire de la preuve relative aux estimés de durée de vie utile et à l'amortissement cumulé (30 minutes).

Panel composé de Messieurs Rock Marois, Émile Guilbert, Frédéric Bettez et du Docteur J. Stephen Gaske

- 1) Présentation sommaire de la preuve relative à la capacité d'emprunt, aux conditions de financement, au coût de la dette et à la structure de capital (30 minutes).
- 2) Présentation sommaire de la preuve relative au taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire et au coût en capital (1 heure).

Panel composé de Mme Marie-Stella Downs et de Monsieur Frédéric Morel

- 1) Présentation sommaire sur le coût des alternatives aux services d'emmagasiner offerts par Intragaz (20 minutes)

Tous les témoins témoigneront à titre de témoins ordinaires à l'exception de Messieurs Steve Huitema, Frank Sorensen, Larry Kennedy et Frédéric Bettez et du Docteur J. Stephen Gaske qui témoigneront à titre de témoins experts.

À ce stade ci, nous estimons à 3 heures au total le temps requis pour le contre-interrogatoire des témoins des intervenants. Quant à notre argumentation, nous prévoyons qu'elle sera d'une durée approximative de 3 heures.

Veillez agréer, chère consœur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

MILLER THOMSON POULIOT SENCRL

Louise Tremblay
LT/lid
c.c. Procureurs des intervenants (par courriel)

8751437_1.DOC